

Éclatante supériorité de la démocratie chinoise.

Rien n'est si gênant dans la vie que l'incertitude, surtout quand il s'agit des grandes affaires du pays. Voyez chez nous : qui sera notre chef d'État dans quelques semaines ? Nous n'en savons trop rien et c'est agaçant. Voyez en Chine : tout le monde est fixé depuis octobre 2010 quand Xi Jinping, vice-président de la République depuis trente mois, est devenu vice-président de la Commission militaire du Parti. Il deviendra normalement chef d'État en mars 2013 après avoir pris la tête du Parti communiste.

Cette opération est peu coûteuse : les neuf membres permanents du bureau politique choisissent l'autorité suprême pour prendre la tête d'un cinquième de la planète. Elle est bénéfique : pas encore officiellement désigné, Xi Jinping a reçu tous les honneurs lors de sa récente visite aux États-Unis. Voyez chez nous le pauvre candidat Hollande, boudé par les officiels aussi bien à Berlin qu'à Beijing. Une désignation irrévocable prise deux ans plus tôt aurait évité ces errements.

Hélas, nous nous décidons pour quoi et pour qui au dernier moment seulement, au risque de nous inquiéter par la suite : avons-nous choisi le meilleur et tiendra-t-il ses promesses ? Alors que le régime chinois démontre aisément sa légitimité à ses citoyens : « Si vous n'avez qu'un seul parti depuis soixante ans, c'est bien la preuve qu'il vous satisfait ».

Dans le même esprit, Beijing se gausse des commentateurs occidentaux qui décèlent dans l'élection prévisible de Poutine certains aspects anormaux de la vie politique russe. Le Global Times demande le 6 mars que l'opinion chinoise refuse cette attitude critique de l'Occident ; il se félicite du résultat : « L'écrasante victoire de Poutine a, dans une large mesure, stabilisé la Chine vers le Nord et son environnement stratégique mondial. C'est essentiel en raison de la place croissante de nos relations avec les États-Unis ». L'alliance avec la Russie, une démocratie autrement plus stable que les régimes de la vieille Europe, se resserre et en avril-mai, les deux pays mèneront des manœuvres en commun, avec pour objectif de « sauvegarder la paix et la stabilité

dans la région Asie-Pacifique et dans le monde dans son ensemble ».

La démocratie chinoise montre aussi sa force en politique extérieure. Sans doute « soutenue par tout un peuple », elle a pu désapprouver toutes les insurrections de Méditerranée comme résultant de subversions euro-américaines. Avec la même indépendance d'esprit, elle continue dans l'affaire syrienne, unissant à l'O.N.U. son veto à celui de la Russie pour dénoncer les immixtions d'une poignée de pays riches qui se drapent dans les droits de l'homme afin de satisfaire leurs visées impérialistes. Sans dire qu'elle avait aussi contre elle au Conseil de sécurité le Pakistan, l'Azerbaïdjan, la Colombie, le Guatemala, le Maroc, le Togo, l'Inde et l'Afrique du Sud ; et contre elle, à l'Assemblée générale, la majorité des pays membres.

En réalité, l'année 2011 fut l'une des plus maladroites de la diplomatie chinoise, le pays se rangeant toujours derrière le pouvoir en place puis se ralliant en dernier aux nouvelles forces, après même la Russie. Mais sa rigidité intrépide est présentée dans la presse comme la garantie de succès futurs. On songe à AQ, personnage de l'écrivain Lu Xun, qui, à chaque défaite, se réjouissait d'une victoire...

Les grands succès internationaux ont eu leurs répercussions internes. En 2011, une répression intense se déploya contre le mouvement dit de la « Révolution de Jasmin ». Il s'agissait de maintenir la stabilité et l'harmonie, par les procédés efficaces de la détention, de la disparition forcée (un enlèvement), de l'incarcération des pétitionnaires dans les prisons clandestines. Notre bulletin a suivi le sort d'une cinquantaine d'entre eux mais le nombre total des victimes est au moins du quadruple. Les militants des droits civiques font donc beaucoup moins de bruit aujourd'hui et une heureuse harmonie règne parmi les bouches cousues.

Avec beaucoup de dextérité aussi, la démocratie chinoise a su garder la main dans la péripétie la plus

saugrenue qu'ait connue le parti depuis la fuite précipitée vers l'Union soviétique en 1971 de Lin Biao, successeur désigné de Mao Zedong. Les autorités ont remplacé, le 15 mars, la direction du P.C.C. Chongqing, la plus grande ville du pays, après un rocambolesque épisode où le vice-maire de la ville a couru, pour échapper à on ne sait quelle menace, chercher refuge au Consulat américain de Chengdu. S'y ajoute maintenant la sombre histoire d'un homme d'affaires britannique lié à la direction de Chongqing et retrouvé mort en novembre dernier dans des conditions suspectes. Le dirigeant demandeur d'asile a informé le côté américain et le Wall Street Journal du 25 mars insinue qu'il a rapporté les agissements criminels de la précédente direction du parti de Chongqing. Mais si les rumeurs agitent les réseaux de l'Internet, la presse sait sauver la face et rester discrète : elle mentionne le changement de direction en quelques lignes, pas plus que s'il s'agissait d'annoncer la visite du ministre du commerce de Papouasie.

Une autre grande réussite est survenue le 25 mars à Hongkong. Mille deux cents grands électeurs, en majorité choisis par Beijing, ont voté en toute liberté pour le candidat que préférerait Beijing et qui, selon toute vraisemblance, est un sous-marin du parti communiste. Ainsi se prépare avant l'heure et sans le passage par un suffrage universel gênant, l'intégration progressive de Hongkong dans l'immense province du Guangdong et le renoncement aux promesses inutiles faites il y a quinze ans de laisser pendant un demi siècle les gens de Hongkong gérer eux-mêmes les affaires de Hongkong.

Enfin le premier avril, alors qu'une junte birmane affaiblie abandonnait à son Prix Nobel de la Paix Suu Kyi le bénéfice d'une victoire électorale, la Chine démontrait qu'elle pouvait sans crainte continuer de traiter comme un criminel Liu Xiaobo, son propre Prix Nobel de la Paix.

Un quotidien de Beijing s'extasiait récemment : «La démocratie de style chinois illumine l'avenir de la Chine». C'est vrai ; et elle vole même de succès en succès.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.....	4
Bilan des arrestations de la «révolution de jasmin», un an plus tard ...	4
Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse	5
Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité.	6
Condition ouvrière. Conflits du travail	7
Conflits de masse. Condition paysanne. Évictions foncières.....	8
Minorités ethniques	9
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
HongKong - Macao	10
Hors du territoire	10
Informations diverses	11
Exposition de photos de Ai Weiwei.....	12
Une lettre du Ministre des Affaires Étrangères et Européennes	13
Bibliographie	15
Sources d'information	15
Appel à coopération bénévole du groupe Chine	15

Nous avons ajouté une rubrique HORS DU TERRITOIRE car les conflits et tensions se multiplient dans la région et plusieurs d'entre eux concernent manifestement les droits de l'homme.

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 24 mars.** Dans les deux premiers mois de l'année, les autorités ont confisqué plus de six millions de publications «pornographiques ou illégales». La sphère contrôlée comprend désormais, outre les imprimés, ce qui circule sur l'internet. Le Bureau concerné a établi une branche dans toutes les villes du niveau préfecture ou au dessus et dans 97% des districts et villes au niveau des districts. (*Xinhua, 24 mars*)
- 20 mars.** Suppression d'un entretien télévisé avec le professeur Kong Qingdong, où celui-ci qualifiait la destitution de Bo Xilai, chef du parti de Chongqing, de «coup de force contrerévolutionnaire». La télévision attribue la disparition du programme à une raison technique : l'amélioration du système. Plusieurs sites de l'Internet favorables à Bo Xilai ont suspendu leurs opérations. Utopia (Wuyou Zhixiang) a repris son activité le 18 mars mais sans la rubrique réservée à la politique menée à Chongqing. (*Ming Pao, 20 mars*)
- 16 mars.** Entrée en vigueur à Beijing de nouvelles règles pour les sites de microblogs. Les cybernautes doivent communiquer leur numéro de téléphone pour s'enregistrer et ne peuvent plus utiliser de pseudonymes, ce qui était jusqu'alors le cas le plus fréquent : selon l'agence Reuters, dix-neuf millions d'utilisateurs seulement sur un total de trois cent millions s'étaient enregistrés sous leur vrai nom à la date du 16 mars. (*R.S.F., 16 mars*)
- 13 mars.** Les autorités ont fermé le blog du militant des droits civiques du Hubei Yao Lifa. Dans quelque cent trente articles, Yao Lifa y commentait les élections locales récentes. Les liaisons Internet de son domicile sont fréquemment coupées ; les liaisons téléphoniques par portable ou sur ligne fixe sont impossibles. (*C.H.R.D., 14 mars*)
- 9 mars.** Une étude de l'Institut des technologies du langage et publiée dans *New Scientist* montre l'ampleur de la censure qui s'exerce sur les microblogs de Sina Weibo (équivalent de Twitter) . Elle porte sur soixante millions de messages envoyés entre le 27 juin et le 30 septembre 2011 et examinés trois mois plus tard pour rechercher les textes disparus (16% de l'ensemble). Semblable au contrôle de l'Internet, la censure des microblogs empêche de joindre des sites hors du territoire, bloque la recherche sur les termes sensibles ou sur les dissidents connus ; au Tibet, elle supprime la moitié des messages mais seulement 12% à Beijing et 11% à Shanghai. (*B.B.C. news, 9 mars*)
- 29 fév.** Gérant d'un cybercafé à Kunming (Yunnan) et organisateur d'un site Internet favorable à la démocratie, Cao Haibo est détenu depuis quatre mois pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Son épouse n'a aucune nouvelle depuis son incarcération et ne dispose d'aucunes ressources propres pour survivre avec son nouveau-né. (*Weiquanwang, 29 février*)

BILAN DES ARRESTATIONS DE LA «RÉVOLUTION DE JASMIN», UN AN PLUS TARD.

L'organisation Chinese Human Rights Defenders a suivi le cas de cinquante deux individus appréhendés à partir de mi-février 2011, en liaison avec le mouvement dit de la «révolution de jasmin». La situation fin mars 2012 se présente ainsi :

- Onze d'entre eux ont été formellement arrêtés, dont six incarcérés et trois en instance de jugement, les deux derniers se trouvant en résidence surveillée à leur domicile.
- Cinq se trouvent dans des camps de rééducation.
- Trente-cinq ont été relâchés, dont vingt-deux sous caution.
- Un serait encore détenu à titre pénal.

Dans ce même groupe, deux individus ont été envoyés en hôpital psychiatrique ; quatre se trouvent en résidence surveillée loin de leur domicile. Vingt-quatre ont été victimes de disparition forcée.

Les personnes encore privées de liberté sont les suivantes :

- Disparus : Zhang Haibo (Shanghai) et Tan Yanhua (Guangdong).
- En résidence surveillée : Ding Mao (Sichuan) pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État».
- En camp de rééducation : Cheng Li et Yang Qiuyu (Beijing) pour «troubles à l'ordre social» ; Huang Chengcheng (Sichuan) et Yu Yunfeng (Heilongjiang) pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État».
- Incarcérés : Liang Haiyi (Heilongjiang), Chen Wei (Sichuan) et Zhu Yufu (Zhejiang) pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» ; Xue Minkai (Shandong) pour «subversion du pouvoir d'État».
- Détenus : Ni Yulan et Dong Jiqin (Beijing) pour «troubles à l'ordre social» et Wei Shuishan (Zhejiang) pour motif inconnu.

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE ET RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

27 mars. **Les secrétariats généraux des cinq religions officielles (bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme et protestantisme) ont vivement réagi à la publication du rapport de la Commission américaine sur la liberté de religion dans le monde** (voir référence en bibliographie). Il s'agit d'une «critique irrationnelle» qui cherche à «ternir l'image de la Chine» et qui émane d'un organisme qui s'attribue le rôle d'une «police internationale des religions». Leur communiqué assure que «la liberté de religion est entièrement protégée par la Constitution et la loi». (*Xinhua, 27 mars*)

12 mars. **Incarcération à Jining de Xue Mingkai**, dissident du Shandong, après sa condamnation à quatre ans de prison pour «subversion du pouvoir d'État». Il avait été arrêté à Hangzhou, le 26 février 2011. (*Weiquanwang, 26 mars*)

10 mars. **Plus de deux cents pétitionnaires détenus dans la prison clandestine Jiujinzhuang de Beijing se sont bagarrés avec le personnel de sécurité de l'établissement.** Le 6 mars, quelque cent pétitionnaires venus de Chengdu (Sichuan) pour se plaindre de la pollution de l'air auprès des délégués à l'Assemblée nationale et à la Conférence consultative, ont été reconduits à leur lieu de départ. (*64tianwang, 6-10 mars*)

10 mars. **Inculpation à Gushi (Henan) pour «rassemblement dans l'intention de troubler l'ordre public» de Zhou Decai**, candidat indépendant à l'Assemblée nationale populaire et militant des droits civiques. Il avait été arrêté le 28 février alors qu'il se rendait à une réunion concernant des ouvriers de l'industrie du tabac. (*C.H.R.D., 10 mars*)

1-12 mars. **En raison des deux sessions (Conférence consultative et Assemblée nationale), de très nombreux pétitionnaires et dissidents ont été l'objet de mesures de contrainte :** détention en prison clandestine, maintien plusieurs jours en poste de police, restriction de déplacement, filature, voyage forcé, menace d'envoi en camp de rééducation en cas de manifestation, etc. Des autorités locales ont recruté des voyous pour battre et rapatrier de force les porteurs de doléances à leur arrivée dans la capitale. (*C.H.R.D., 6-15 mars*)

6 mars. **Envoi en camp de rééducation pour dix-huit mois de la pétitionnaire Song Cuirong de Mongolie intérieure**, pour avoir «sapé l'harmonie et la stabilité des deux sessions» (Conférence consultative et Assemblée nationale). Elle avait envoyé des messages sur Weibo pour obtenir de l'aide alors qu'elle se trouvait en détention dans une prison clandestine. Song Cuirong veut obtenir justice pour son mari, battu à mort en 2010 et dont les assaillants seraient restés impunis après avoir versé des fonds à la police. (*Weiquanwang, 14 mars*)

27 fév. **Trois pétitionnaires du Fujian - Xiong Fenglian, Wu Fasheng et Hu Shuyuan - ont**

été appréhendés à proximité de l'ambassade américaine où ils exposaient leurs doléances puis condamnés à un an de rééducation par le travail. Les deux derniers se plaignaient de la démolition de leur maison ; la première, de tortures qu'elle aurait subies en 2007. (*Human Rights Campaign in China, 18 mars*)

25 déc. **Condamnation à un an de rééducation par le travail de la pétitionnaire du Guangxi Quan Lianzhao** pour avoir «gravement troublé l'ordre sur la place Tiananmen et troublé l'ordre social et public autour de Zhongnanhai» (lieu de résidence des dirigeants). Son état de santé contraint à la maintenir hospitalisée. Quan Lianzhao avait été arrêtée le 26 février 2011 et détenue 27 jours lors de la «révolution de jasmin». (*C.H.R.D., 19 mars*)

13 nov. 2011. **Condamnation à un an de rééducation par le travail de la pétitionnaire Tian Chunling** de Zhangjiakou (Hebei). Elle avait contesté la condamnation de son fils en 2004, au regard du manque de preuves et de témoignage. (*C.H.R.D., 20 mars*)

AVOCATS. APPAREIL JUDICIAIRE. CRIMINALITÉ.

28 mars. **Les incertitudes sont levées sur le sort de l'avocat Gao Zhisheng**, qui n'avait pas été vu depuis avril 2010. Son frère et son beau-père ont pu le rencontrer pendant une demi-heure, il y a quelques jours, dans la prison de Shaya (Xinjiang). Il paraissait en bonne santé. Le défenseur du Falungong et des fidèles des églises chrétiennes avait été de nouveau incarcéré fin 2011 pour avoir violé les conditions de sa condamnation avec sursis. (*Freedom Now, 28 mars*)

27 mars. **Le rapport annuel d'Amnesty International reconnaît ne pouvoir chiffrer les exécutions de 2011.** Il s'agit d'un «secret d'État» bien gardé. Si l'on admet que le contrôle des condamnations exercé depuis 2007 par la Cour suprême, la suppression en 2011 de treize chefs de condamnation et l'ouverture d'un discret débat national sur la peine de mort ont pu réduire – mais pas radicalement - le nombre des condamnations, la fourchette des estimations se situe entre mille et cinq mille. Il est vain de fournir des chiffres plus précis. L'agence Xinhua annonce chaque semaine quelques exécutions de trafiquants de drogues, d'auteurs de détournements de fonds ou de gangsters ; sur une année, le total ne dépasse pas quelques centaines mais il n'est pas exhaustif.

26 mars. **Le cabinet juridique Qijin de l'avocat Liu Xiaoyuan, militant des droits civiques, n'a toujours pas reçu de réponse positive à sa demande de renouvellement de licence professionnelle**, déposée au printemps 2011. Le Bureau de la Justice de Beijing fait état d'inexactitudes dans la démarche, d'erreurs dans le choix de l'administration ou empêche les requérants de pénétrer dans ses locaux.

Ça fait donc près d'un an que le cabinet ne peut plus fonctionner normalement. Liu Xiaoyuan avait disparu cinq jours en avril 2011, après interpellation par la police. On lui avait interdit par la suite de quitter le pays car son départ aurait «mis en danger la sécurité du pays». (*Wei quanwang, 26 mars*)

22 mars. **Selon le vice-ministre de la Santé, la Chine s'est engagée à supprimer dans les trois à cinq ans prochains les prélèvements d'organes sur les condamnés à mort.** Il s'agit là de la principale source d'organes disponibles pour les transplantations. Ces dernières seraient d'environ dix mille alors que les besoins d'organes s'élèveraient à un million et demi.

La diminution des condamnations à mort a contribué, ces dernières années, à restreindre les approvisionnements. En outre selon les services sanitaires, les organes des prisonniers seraient souvent atteints d'infections, ce qui en réduirait l'utilisation ou diminuerait la durée de vie des transplantés. (*Xinhua, 22 mars*)

17 mars. **L'Assemblée nationale a adopté les amendements proposés à la loi pénale. L'article 73 autorise la «résidence surveillée» pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois et hors de tout lieu institutionnel de détention.** Les familles doivent être averties dans les vingt-quatre heures sauf s'il s'agit de terrorisme ou d'une affaire touchant à la sécurité nationale. La police a aussi le

droit de refuser au suspect le contact avec un avocat pendant cette détention secrète. (*Xinhua*, 17 mars)
Note LdH : La définition floue de ces critères et la liberté de qualification laissée au pouvoir font peser une menace supplémentaire sur la dissidence et sur le mouvement des droits civiques.

- 17 mars. Un codétenu récemment sorti d'une prison clandestine a révélé la présence depuis plus de deux ans dans l'établissement du pétitionnaire Geng Zhaohong.** C'est le plus long cas connu de détention clandestine. Contraint de demeurer dans la même pièce, Geng Zhaohong serait très affecté sur les plans physique et mental. Il aurait entamé ses démarches de pétitionnaires après le décès non indemnisé de son épouse dans un accident de la circulation. (*Weiqluanwang*, 17 mars)
- 16 mars. La famille de l'avocat Yang Zaixin du Guangxi, détenu depuis le 14 juin 2011 pour «subornation de faux témoin», est informée qu'il est placé depuis deux jours en résidence surveillée,** sans détail sur le lieu de sa détention. Aux termes de la loi, l'avocat militant des droits civiques aurait dû, à la date du 14 mars, être soit remis en liberté, soit arrêté formellement. (*Weiqluanwang*, 17 mars)
- 13 mars. Selon le député et professeur d'Université Fang Zhiyuan, la peine de mort doit être maintenue pendant encore une longue période pour les crimes menaçant la vie et la sécurité des personnes,** - compris la vente de produits alimentaires dangereux et de drogues - et pour les détournements de fonds. «Nous n'avons pas à abolir la peine de mort au seul prétexte que d'autres pays l'ont fait» a déclaré le professeur qui a réclamé une extension des peines d'emprisonnement pour détournement de fonds publics «jusqu'à trente, cinquante ou même cent ans». (*Xinhua*, 13 mars)
- 13 mars. Une campagne de douze jours menée contre les crimes économiques s'est traduite par sept mille enquêtes et l'arrestation de plus de quatre mille suspects.** Le ministère de la Sécurité a cité des délits tels que les fausses factures, la fabrication de cartes de crédit, la contrefaçon de produits alimentaires et la fausse monnaie. Les délits économiques ont augmenté de 10% en 2011 et le nombre des cas jugés en la matière, de 13%. (*Xinhua*, 13 mars)
- 8 mars. Lors d'une conférence de presse donnée lors de la session de l'Assemblée nationale populaire, un député a nié qu'il y ait des détentions secrètes en Chine** ni aucune disposition légale les autorisant. (*Xinhua*, 8 mars)
Note LdH : de nombreux faits contredisent cette affirmation. Les familles des dissidents arrêtés au printemps 2011, en liaison avec «la révolution de jasmin», ont souvent été informées du sort de leurs proches à leur sortie de prison seulement. Enfin les pétitionnaires partis pour Beijing se voient fréquemment retenus dans des centres de détention clandestine sans avoir les moyens d'informer quiconque.
- 7 mars. Arrestation de trois cent dix suspects de trafic d'enfants.** L'opération a mobilisé sept mille policiers dans quatorze régions. Les enfants volés étaient en majorité originaires du Yunnan, du Guangxi et du Shanxi ; ils étaient revendus au Shandong. Les acheteurs sont souvent des couples stériles non autorisés à adopter. (*Xinhua*, 9 mars)
- 24 fév. La pétitionnaire Nie Lina, du district de Xiangcheng (Henan), est incarcérée avec sa fille âgée de six mois** après s'être rendue dans la capitale pour obtenir justice dans un conflit foncier. Aucune des procédures légales n'a été observée et aucune date n'est avancée pour la fin de la détention. Nie Lina a été placée en prison clandestine à plusieurs reprises ces dernières années, y compris lorsqu'elle était enceinte, ce qui expliquerait la naissance prématurée de son enfant. (*C.H.R.D.*, 18 mars)

CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

- 22 mars. Une explosion de gaz survenue dans la mine Dahuang de Liaoyang (Liaoning) a fait cinq morts et dix-sept disparus.** La mine aurait dû suspendre ses activités dans l'attente d'un contrôle de sécurité ; mais elle avait repris l'exploitation en toute illégalité. (*Xinhua*, 23 mars)

- 15 mars. La rupture d'un câble d'acier a fait treize morts dans la mine de fer Shimen**, près de Lucheng, dans le district Cangshan relevant de la municipalité de Linyi (Shandong). Cette mine privée appartient au groupe sidérurgique de Jinan. (*Xinhua, 15 mars*)
- 8-9 mars. Une bagarre a opposé les ouvriers de l'entreprise américaine Sanmina Optical**, située dans la zone franche Futian de Shenzhen (Guangdong) au service de sécurité de l'entreprise. Plus de mille salariés ont fait grève pour protester contre les conditions de travail et le niveau des salaires. (*Molihua, 10 mars*)
- 1-3 mars. Grève de trois mille chauffeurs de taxis à Fushun** (Liaoning) pendant trois jours pour obtenir un relèvement des tarifs. (*Boxun, 12 mars*)
- 5 mars. Les délégués de dix mille cadres militaires démobilisés se sont rendus de Yantai (Shandong) à Beijing** pour remettre leurs doléances au gouvernement concernant leurs difficultés d'existence. Deux cents soldats démobilisés avaient manifesté le premier mars devant la municipalité de Tianjin pour les mêmes raisons. (*C.H.R.D., 1 mars*)

CONFLITS DE MASSE. CONDITION PAYSANNE. ÉVICTIONS FONCIÈRES.

- 27 mars. A son entrée en fonction, le comité de Wukan librement élu le 4 mars, a constaté la disparition de la plupart des rapports financiers et des documents administratifs.** Il n'a pas non plus accès aux comptes bancaires du précédent comité. Il en résulte de nouvelles difficultés pour récupérer les terrains réquisitionnés illégalement. Au cours des semaines précédentes, ses membres les plus actifs ont été soumis à divers harcèlements : pertes d'emplois, pressions sur les familles pour qu'ils désertent le mouvement, surveillance constante et prévention de contacts avec la presse étrangère, annulation de locations de logement, etc. Les villageois redoutent d'être traités comme ceux de Taishi, dans la même province, qui en 2005 s'étaient battus pour chasser les dirigeants locaux coupables de détournements de fonds et qui avaient finalement capitulé devant les attaques de la police et de groupes de gangsters. Les juristes et universitaires qui s'étaient rangés à leurs côtés – comme Guo Feixiong, sorti de prison l'été dernier ou Tang Jingling qui avait perdu sa licence professionnelle d'avocat - avaient ensuite été lourdement sanctionnés. (*South China Morning Post, 10-28 mars*)
- 24 mars. Les villageois du district de Zaoqiang (Hebei) se sont battus avec les ouvriers du chantier de construction** et ont empêché l'accaparement de leurs terres à blé. (*Minsheng GuanCha, 26 mars*)
- 20 mars. Une réquisition illégale de terrains suivie de la destruction d'emblavures a provoqué un mouvement d'indignation dans le village de Jingzhuang**, district de Shangcai (Henan). Le week-end précédent, le premier ministre Wen Jiabao avait exalté dans la région la contribution de l'agriculture à l'économie nationale. Les villageois n'avaient pas été avertis de leur éviction. C'est un microblog accompagné de photos qui a déclenché les protestations. Repris par certains médias nationaux, il aurait amené les chefs de chantier à interrompre le travail des bulldozers. (*South China Morning Post, 24 mars*)
- 15 mars. Suicide par le feu d'un villageois de Guansuo**, district de Guanling, près d'Anshun (Guizhou) en protestation contre la réquisition de terrains. (*Molihua, 18 mars*)
- 10 mars. Vingt mille villageois se sont heurtés à la police à Wangdong'an**, dans le district Ledong de Hainan. Ils protestent depuis un mois contre la construction d'une centrale thermique dont ils redoutent les effets polluants et cherchaient à troubler la cérémonie d'ouverture de la centrale. (*R.F.A., 12 mars*)

- 9 mars.** **Trois mille policiers ont entouré le village de Yuye, dans le district de Huidong (Guangdong).** Les paysans y protestent contre l'arrestation le 7 mars de plusieurs militants. Une centaine de villageois auraient été poursuivis pour leur participation au mouvement. Les instituteurs ont interdit à leurs élèves de se joindre à la protestation et de publier des microblogs. (*Oriental Daily, 10 mars*)
- 2 mars.** **Selon le ministère du Contrôle administratif, ses services ont, en 2011, traité 1.480 cas de démolition forcée** et de réquisition de terrains sous contrainte. (*Xinhua, 2 mars*)

MINORITES ETHNIQUES

QUESTION TIBETAINE

- 29 mars.** **Selon le site d'information Tibet Post international, la police de la préfecture de Ganlho (Gansu) a posé des affiches menaçant de tortures physiques** les individus qui se livreraient à une série d'activités «criminelles» dont elle fournit la liste. Les placards apparaissent dans sept des huit comtés de la préfecture. Ils violent manifestement l'article 2 de la Convention contre la torture, signée par la Chine populaire. (*R.S.F., 29 mars*)
- 21 mars.** **Les tribunaux des districts de Luhuo et de Seda (Sichuan) ont condamné sept Tibétains à des peines de dix à treize ans de prison pour «brigandage».** A cinq autres, ils ont infligé de trois à sept ans de prison pour «incitation aux troubles» et «immixtion dans les affaires publiques». (*Xinhua, 21 mars*)
- 20 mars.** **Plus de soixante moines du monastère Bora, situé dans le district de Xiahe (préfecture tibétaine autonome de Gannan, au Gansu), ont défilé dans les rues de la ville.** Le lendemain, quarante d'entre eux ont été emmenés par la police ; celle-ci a fait de même le 22 mars avec quatre moines. Les détenus ont été relâchés peu après contre promesse de ne plus défilier et de retourner contre le mur les effigies du dalai lama. (*Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, 20-22 mars ; Xinhua, 20 mars*)
- 17 mars.** **Suicide par le feu du paysan Sonam Thargal, dans le district Rebkong de la préfecture autonome tibétaine Malho (Qinghai).** Dans la même localité, un moine avait tenté sans succès de se suicider le 14 mars. (*R.F.A., 16-20 mars*)
- 14 mars.** **Arrestation par la police népalaise de 94 Tibétains qui s'apprêtaient à brûler le drapeau chinois** devant l'ambassade de Katmandou et qui criaient des slogans en faveur de la libération du Tibet. Ils devaient être relâchés après enquête. (*Anapurna Post, Katmandou, 15 mars*)
- 10 mars.** **Suicide par le feu d'un moine de 18 ans, Gepe, du monastère de Kirti situé à Ngaba, préfecture de Ngaba (Sichuan).** Le 5 mars, Dorje, du même âge, s'était suicidé près d'un bâtiment administratif de la même ville. La veille, une veuve et mère de quatre enfants, Rinchen, avait fait de même près d'un poste de police. Le 3 mars, une collégienne s'était suicidée près d'un marché aux légumes de Machu, dans la préfecture autonome tibétaine de Kaniho, au Gansu. (*R.F.A., 5-6-12 mars*)
- 7 mars.** **L'administration régionale va établir une agence de gestion pour aider moines et nonnes à résoudre leurs difficultés.** 14.123 de ces derniers reçoivent une pension-vieillesse ; 26.913 ont une assurance-maladie et 4.287 perçoivent une allocation de revenu minimum. Il y aurait au total 46.000 moines et nonnes. La région veut aussi récompenser les monastères «harmonieux et exemplaires» ainsi que les moines «patriotiques, respectueux des lois et de mentalité avancée» auxquels elle délivrera des «certificats d'honneur». (*Xinhua, 7 mars*)
- 6 mars.** **Des tirs de la police ont fait un mort et deux blessés tibétains dans le district Pema**

de la préfecture autonome tibétaine de Golog (Qinghai). (R.F.A., 6 mars)

QUESTION OUIGHOURE

- 26 mars. Condamnation à mort par un tribunal de Kashgar (Xinjiang) du Ouïghour Abdukerim Mamut, pour avoir conduit l'attaque menée le 28 février dans un marché de Yecheng, près de Kashgar.** (*Tianshan.net*, 27 mars)
- 8 mars. La police aurait tué quatre Ouïghours lors d'une descente dans une ferme** où elle suspectait la fabrication de bombes, au village de Towurchi, dans la préfecture Bayingholin (Xinjiang). Les policiers n'auraient trouvé aucun explosif. (R.F.A., 9 mars)

HONGKONG-MACAO

- 25 mars. Le nouveau chef du gouvernement de Hongkong, Leung Chun-ying, a obtenu 689 voix sur 1.132 votes exprimés par le Comité électoral.** Le gouvernement chinois, qui lui avait manifesté sa confiance, l'a officiellement désigné le 28 mars comme chef de la Région administrative spéciale de Hongkong. Son principal adversaire, Tang Ying-yen, initialement favori, a recueilli 285 voix seulement, suite à divers scandales. L'avocat Ho Chun-yan, président du parti démocrate et qui voulait parler «pour ceux qu'on prive du droit de vote», n'a obtenu que vingt-cinq bulletins. Il a depuis toujours affirmé sa solidarité avec le mouvement démocratique de 1989 et avec les avocats chinois militants des droits civiques. 82 bulletins blancs ou nuls ont exprimé le rejet du mode de scrutin par certains électeurs. Leung Chun-ying passe aux yeux de certains observateurs pour un membre sans carte du parti communiste chinois. Il s'est vivement défendu d'avoir été élu grâce à l'appui de Beijing, ce que contestent l'opposition et une partie de la presse locale. Le Hongkong Economic Journal estime que la promesse faite en 1997 de ne pas toucher au régime spécial de Hongkong pendant cinquante ans et de laisser les Hongkongais gouverner leur territoire est déjà rompue, quinze ans seulement après le transfert de souveraineté. (*Xinhua ; South China Morning Post*, 23-26 mars)
- 25 mars. De nombreuses manifestations hostiles ont marqué la journée de l'élection de l'exécutif.** Des centaines de personnes ont tenté de pénétrer dans les locaux où se déroulait le scrutin pour le choix du chef de l'Exécutif. D'autres se sont rassemblées devant le Bureau de liaison chinois, l'accusant d'avoir influencé les votes. Des étudiants ont dénoncé l'étroitesse et la non-représentativité du collège électoral. Des manifestants demandaient la reprise du scrutin avec d'autres candidats. La police a contenu les protestataires avec des vaporisations au poivre. (*South China Morning Post*, 25 mars)
- 20 mars. Condamnation à deux mois de prison de Leung Kwok Hung, membre du Conseil législatif,** pour avoir troublé un forum de consultation en septembre 2011. Quatre autres personnes sont frappées de trois semaines d'incarcération. (*Xinhua*, 20 mars)

HORS DU TERRITOIRE

- 22 mars. Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, la Chine ne fait qu'exercer son droit de souveraineté en gardant les deux bâtiments de pêche** et les vingt et un marins vietnamiens capturés le 3 mars près des îles Xisha (Hoang Sa en vietnamien). La Chine demande le versement de 70.000 yuan (7.800 euros) pour la libération des pêcheurs. (*Kyodo*, 22 mars)

- 19 mars.** **Selon le chef adjoint du Service de Surveillance maritime, le pays va intensifier ses patrouilles régulières en mer de Chine** pour protéger ses intérêts et ses droits maritimes. Les premières missions remontent à 2006. Deux patrouilleurs, dont un porteur d'hélicoptères, ont inspecté du 15 au 17 mars les îles Diaoyutai (Senkaku pour les Japonais) situées au large de Wenzhou (Zhejiang) et objet d'un litige territorial. Deux autres sont partis du Guangdong en direction de sites «illégaux» d'exploration de gaz et de pétrole en mer de Chine méridionale. Ils auraient découvert plus de trente plateformes «illégales». La Chine estime posséder trois millions de kilomètres carrés d'espace maritime. (*Xinhua, 19 mars*)
- 17 mars.** **Selon le Bureau d'administration océanique, les organes de surveillance maritime ont en 2011 envoyés 892 avions et 14.795 bateaux pour contrôler les activités dans l'espace maritime national.** 41.465 inspections auraient permis de découvrir 601 cas de comportements délictueux. (*Xinhua, 17 mars*)
- 12 mars.** **Lors d'une session du Conseil des Droits de l'Homme de l'O.N.U. tenue à Genève, le rapporteur des Nations Unies pour les Droits de l'homme en Corée du Nord a demandé à tous les États-membres de respecter leurs obligations** quant à la protection des demandeurs d'asile et au principe de «non-refoulement». Un principe de droit international interdit le renvoi de réfugiés sur les territoires où leur vie et leur sécurité peuvent être menacées. La Chine traite les nombreux Coréens du Nord qui passent la frontière clandestinement comme des migrants économiques et les rapatrie, ce qui les expose à de graves sanctions (il y aurait eu une vingtaine d'exécutions en 2011). Beijing déclare que ce choix relève de sa seule souveraineté. Plusieurs dizaines de milliers de clandestins coréens vivraient en Chine. Lors de la session, une bagarre a opposé le délégué nord-coréen à des législateurs sud-coréens, ce qui a provoqué une suspension de séance de plusieurs minutes. (*Yonhyap News agency, 13 mars*)
- 10 mars.** **Annnonce de manœuvres communes de lutte contre le terrorisme par les cinq armées de l'Organisation de coopération de Shanghai :** Chine, Russie, Tadjikistan, Kazakhstan, Kirghizstan. Les manœuvres se dérouleront en juin dans le nord du Tadjikistan. (*Avestia Dushanbe, 10 mars*)
- 10 mars.** **Le gouvernement sud-coréen demande à la Chine de clarifier sa position après la déclaration d'un officiel chinois** (rapportée par Xinhua le 3 mars) selon laquelle le rocher immergé Parangdo (Suyan en chinois) relevant de son territoire justifie une surveillance tant maritime qu'aérienne. Le rocher se situe à 149 km de la plus proche île coréenne (Marado) mais à 247 km de la plus proche île chinoise (Tongdao). Selon le droit international, un rocher submergé ne peut être revendiqué comme territoire national. (*Yonhap news agency, 10 mars*)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

- 22 mars.** La Chine entend porter sa capacité de production charbonnière à 4,1 milliards de tonnes en 2015 ; la production effective serait de 3,9 milliards. (*Xinhua, 22 mars*)
- 20 mars.** La Chine se plaint de l'augmentation des attaques cybernétiques dont elle est victime. Ces attaques auraient touché 8,9 millions d'ordinateurs en 2011 contre cinq millions l'année précédente. Elles auraient modifié le contenu de 1.116 sites de l'Internet, dont 404 appartenant à des services gouvernementaux. 22,8% des attaques proviendraient du Japon ; 20,4%, des États-Unis et 7,1% de Corée du Sud. (*Xinhua, 20 mars*)
- 19 mars.** Selon le ministère de la Santé, le nombre des cas repérés de tuberculose s'est élevé en 2011 à neuf cent mille. (*Xinhua, 19 mars*).

- 14 mars. Les utilisateurs de téléphones portables 3G étaient en janvier 2012 136,6 millions. *(Xinhua, 14 mars)*
- 9 mars. Les chiffres officiels de la production de céréales s'élèvent à 571,21 millions de tonnes en 2011. *(Xinhua, 9 mars)*
- 5 mars. L'indice des prix à la consommation a crû de 5,4% en 2011 (11% pour les produits alimentaires et 16,5% pour les produits agricoles). La prévision d'inflation pour cette même année était de 4% seulement. Elle est reconduite pour 2012. *(Xinhua, 5 mars)*

EXPOSITION DES PHOTOS DE AI WEIWEI

L'architecte, photographe, blogueur et cybernaute Ai Weiwei, critique social, esprit indépendant et fils d'un poète célèbre, expose pour la première fois à Paris. Les photographies et vidéos illustrent son combat pour la liberté d'expression et la créativité provocatrice

Ai Weiwei a été victime, comme plus de cent autres dissidents, victime de la répression du mouvement dit de la «révolution de jasmin» au printemps de l'année dernière. Il est resté détenu du 3 avril au 22 juin, date de sa libération sous caution.

L'exposition Entrelacs se tient du 21 février au 29 mai à la salle du Jeu de Paume, 1 Place de la Concorde, de mardi à dimanche à partir de 11 h ; le mardi jusqu'à 21 h ; les autres jours, jusqu'à 19 h.

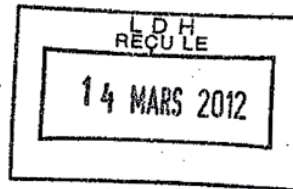
Le musée du Jeu de Paume organise une table ronde le 17 avril à 18h30 sur le thème de la liberté d'expression artistique.

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

LE MINISTRE D'ÉTAT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE 09.03.12 001580 CM



000489

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 23 janvier dernier, qui a retenu toute mon attention.

La France est profondément attachée au respect des droits de l'Homme, en Chine comme partout dans le monde.

J'ai régulièrement l'occasion d'évoquer cette question avec mes interlocuteurs chinois et de leur faire part de nos préoccupations s'agissant, notamment, de la dégradation de la situation des défenseurs des droits de l'Homme. Lors de ma visite en Chine, en septembre dernier, j'ai eu des échanges approfondis avec mes interlocuteurs sur ce sujet. J'ai notamment souligné la nécessité de progrès en matière de liberté d'expression et de promotion de l'Etat de droit.

Dans cet esprit, la France mène depuis plusieurs années des coopérations concrètes en Chine. Depuis 2003, le programme « 100 juges », en particulier, a permis la formation de 45 juges et 50 procureurs chinois, contribuant à la diffusion des pratiques juridiques françaises et de notre conception de l'Etat de droit. Notre soutien à la société civile se décline, quant à lui, par des programmes d'invitations en France de personnalités engagées (blogueurs, avocats, militants environnementaux, etc.), l'octroi de subventions au secteur associatif et l'impulsion de débats d'idées, sur des questions d'intérêt général, au sein de la société chinoise.

La France s'est publiquement exprimée à plusieurs reprises au sujet de la situation des droits de l'Homme en Chine au cours des dernières semaines, encore récemment les 19 et 25 janvier. Je me suis également exprimé devant l'Assemblée Nationale sur la question tibétaine, le 22 février.

.../...

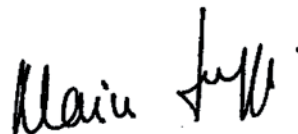
Monsieur Pierre TARTAKOWSKY
Président
&
Monsieur Dominique GUIBERT
Secrétaire général
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
138 rue Marcadet
75018 PARIS

Au niveau européen, et avec le soutien de la France, la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, s'est publiquement exprimée le 4 janvier dernier. Parallèlement, le principe d'une nouvelle démarche européenne auprès des autorités chinoises sur la question tibétaine a également été décidé. Celle-ci sera effectuée prochainement.

De manière générale, la question des droits de l'Homme est régulièrement évoquée dans le cadre du dialogue euro-chinois qui leur est consacré. Nous ne méconnaissons pas les difficultés et parfois les limites de ce dialogue. Il n'en demeure pas moins qu'il reste un outil essentiel de notre action qui permet d'assurer un suivi sur la durée de la situation générale des droits de l'Homme mais aussi des cas individuels portés à l'attention des autorités chinoises par l'UE.

Je tiens donc à vous assurer de l'attention permanente de la France à ces dossiers et de mon engagement personnel en faveur des droits de l'Homme en Chine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Alain JUPPÉ

BIBLIOGRAPHIE.

ANNUAL REPORT on the situation of Human Rights Defenders in China, 2011. «NOUS POUVONS CREUSER UNE FOSSE ET VOUS Y ENTERRER VIVANT». C.H.R.D., 9 Mars 2012, 26pp., En anglais, accessible sur le site : <http://www.chrdnet.com/2012/03/09/we-can-dig-a-pit-and-bury-you-alive-annual-report-on-the-situation-of-human-rights-defenders-in-china-2011/>

L'année 2011 fut en Chine la plus répressive depuis le début du siècle. Le rapport note, entre autres, 3.833 cas de détentions arbitraires et 159 cas de tortures à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme.

ANNUAL REPORT 2012. U.S. COMMISSION ON INTERNATIONAL RELIGIOUS FREEDOM. Mars 2012, 337 pp, ; sur la Chine, voir p.136-157 En anglais, accessible sur le site : <http://www.uscirf.gov/reports-and-briefs/annual-report.html>

边缘女性受暴力侵害状况与社会支持网络调查报告.

WEIQUNWANG, 1 mars. Rapport en chinois sur les violences exercées contre les femmes marginalisées de Chine et sur les organismes qui peuvent les aider à surmonter leurs problèmes. Nous signalons exceptionnellement ce texte chinois en raison de son intérêt et de son originalité. Accessible sur le site

http://wqw2010.blogspot.fr/2012/03/blog-post_4840.html

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, Utopia, The Stan-dard, WeiQuan Wang, Wen Wei Po.

APPEL A COOPÉRATION BÉNÉVOLE DU GROUPE CHINE

Les tensions politiques et sociales s'accroissent, le poids international de la Chine s'alourdit et le travail du groupe augmente. Nous voulons informer, sensibiliser et organiser des actions concrètes. Le groupe Chine ne dispose que de faibles moyens au regard de l'ampleur des tâches. Il serait donc très heureux d'accueillir de nouveaux membres.

La connaissance du chinois n'est pas indispensable en particulier pour le travail de communication qui devient essentiel ; mais il faut disposer d'un ordinateur pour maintenir les échanges entre les réunions mensuelles. Toute personne intéressée peut s'adresser au secrétariat de la Ligue.

Nous serions aussi très contents de recevoir vos commentaires et suggestions concernant le bulletin et son contenu.

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».